



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-56360>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **26-56360**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-23627

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 06/03/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Thonon-les-Bains

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21740281700019

Ville : Thonon-les-bains

Code postal : 74200

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Commune de Thonon-les-Bains

Département(s) de publication : 74

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réfection ou de premier établissement de marquage de chaussée en peinture ou en résine.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation a pour objectif la passation d'un marché public relatif aux travaux de réfection, ou de premier établissement de marquage, de chaussées, en peinture ou en résine, sur les voies communales de Thonon-les-Bains et sur les voies départementales ou qui sont propriété de Thonon Agglomération.

Critères d'attribution : 1- Prix : 50% 2- Valeur technique : 30% 3- Développement durable : 20%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché est attribué pour une durée de 48 mois à compter de la notification. Titulaire du marché : GROUPE HELIOS-PROXIMARK (74370 Epagny), N°SIRET :421 896 200 00662. Date de notification et de signature du contrat : 29-05-2026. Montant maximum : 670 000,00Euros HT (Dont 350 000,00Euros HT pour la ville de Thonon et 320 000,00Euros HT pour ThononAgglomération). Toute indication précise

sur les recours susceptibles d'être engagés sera donnée par les services du greffe du Tribunal Administratif de Grenoble - 2 Place de Verdun - BP 1135 - 38022 Grenoble cedex - Téléphone 04.76.42.90.00. - Télécopie : 04.76.51.89.44. - adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> - Greffe ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Modalité de consultation des documents : Auprès de Monsieur Damien BOURLET, responsable de la commande publique, au 04 50 70 69 91 ou par mail d-bourlet@ville-thonon.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/06/2026